



Déclaration liminaire de  
L'UNSA ÉDUCATION AU CTSD  
du 18 mars 2021

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Pour la rentrée 2021, les principales mesures actées au plan national vont dégrader les conditions d'enseignement dans le second degré et ne prennent pas suffisamment en compte les conséquences de la crise sanitaire au niveau social comme au niveau pédagogique. Ces mesures négligent l'impact sur les conditions de travail des personnels comme des usagers. L'Unsa Éducation a adressé à la DGESCO un bilan et a soumis des propositions sur ce thème.

Nous espérons des réponses qui fassent évoluer :

- le mal-être des élèves déjà fragilisés, éloignés depuis un an des apprentissages continus et parfois dans un contexte familial pesant,
- le travail en équipe et les temps de sociabilisation perturbés dans les écoles et les établissements,
- les formations des personnels qui peinent à se mettre en place pour développer des compétences à l'enseignement en distanciel ou hybride,
- la prise en charge des élèves pour tendre vers une égalité des chances et un maintien de la qualité du service public : les collèges et lycées subissent une suppression de 1 800 postes d'enseignant·es, la pression des heures supplémentaires risque d'amoinrir le dynamisme et la cohésion des équipes la valorisation de l'engagement des personnels tarde à venir.

Comme la crise l'a, à nouveau montré, notre système est « sous administré » : nous avons besoin de créations de postes et de mesures d'accompagnement pour que l'année scolaire soit à la hauteur des attentes de tous.

*l'éducation,  
notre terrain d'action*

Pour la rentrée 2021, la répartition des moyens pour le Vaucluse est en cohérence avec la tendance nationale mais n'est pas en phase avec l'évolution démographique départementale, à la hausse depuis plusieurs années. Cette contradiction entre l'évolution des effectifs et la politique des moyens ministériels ne facilitera pas la préparation d'une rentrée sereine.

A l'issue des entretiens sur les dotations avec les chefs d'établissement, nous constatons que l'équilibrage s'est fait au profit de l'augmentation des HSA et en particulier pour les établissements en Éducation Prioritaire. Nous pouvons craindre que le nombre d'heures plus élevé par enseignants ne permette pas la mise en place d'une concertation efficace.

De ce fait, comme au niveau national, la tension imposée aux équipes pédagogiques par l'augmentation des HSA, par le manque de personnel de direction ou d'éducation (par exemple G. Philipe sans principal adjoint, Sault sans CPE) se traduit par une charge de travail plus lourde et parfois par l'impossibilité temporelle de mettre en place des projets pédagogiques et éducatifs de réussite scolaire.

Enfin, en 2020/2021, cohabiteront des stagiaires issus de différents dispositifs. L'Unsa Éducation vous demande, M. le Directeur Académique, d'accorder une vigilance particulière à leur implantation, en trouvant un équilibre entre deux critères : la distance entre le lieu de formation et le lieu de stage d'une part et les services des titulaires d'autre part.

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD, je vous remercie de votre attention.

Intervention des élus pour l'UNSA Éducation



*l'éducation,  
notre terrain d'action*